

# Le Citoyen Accidentel?

Premier rapport d'une série portant sur  
le leadership politique au Canada

- Ⓐ Introduction
  - Ⓑ La vie avant le Parlement
  - Ⓒ Se porter candidat
  - Ⓓ La mise en candidature: une démarche opaque
  - Ⓔ Conclusion
  - Ⓕ Remerciements
- Députés participants
- Méthodologie

# Introduction

**A**u cours de l'automne et de l'hiver 2009-2010, Samara a mené des entrevues de départ partout au pays auprès de 65 anciens députés canadiens – à l'initiative de Michael MacMillan et d'Alison Loat, fondateurs de l'organisme de bienfaisance – en vue d'étudier la participation citoyenne au sein de la démocratie canadienne.

De nombreux organismes rencontrent leurs employés lorsque ceux-ci quittent leur emploi, afin de recueillir des idées sur la meilleure façon d'améliorer leur rendement et l'expérience de leurs employés actuels et futurs. Toutefois, au Parlement fédéral – l'un des milieux de travail les plus importants au pays – ce type de renseignements n'est pas vraiment colligé. En fait, les entrevues de départ que nous avons menées auprès des députés sont, d'après nous, le premier effort systématique à grande échelle du genre au Canada.

Les députés que nous avons rencontrés ont quitté leurs fonctions officielles pendant ou après la 38<sup>e</sup> et la 39<sup>e</sup> législature, soit de 2004 à 2008. Ces « diplômés parlementaires » ont été en poste en moyenne 10,3 ans. Nombre d'entre eux sont entrés dans l'arène publique à un moment particulier de notre histoire politique: lorsque le Bloc Québécois, le Parti réfor-

miste du Canada ainsi que le Parti conservateur du Canada maintenant fusionné sont devenus des acteurs importants sur la scène nationale. Chacun a participé à au moins un gouvernement minoritaire. C'est dans ce contexte que le présent rapport doit être lu.

Ces entrevues ont été pour chacun des participants l'occasion d'une réflexion personnelle, un processus qui entraîne des réponses différentes et souvent plus détaillées que celles provenant des enquêtes, des sondages ou des quotidiens. Il est important de noter que le présent rapport ne cherche pas à commenter la manière dont on devient ministre ou premier ministre; il s'agit plutôt d'une réflexion sur le parcours de 65 Canadiens vers la députation.

Grâce à la recommandation de l'Association canadienne des ex-parlementaires en guise d'introduction, nous avons été en mesure de réaliser la plupart des entrevues en personne.

Les députés nous ont accueillis dans leur collectivité et, souvent, à leur domicile. Ils nous ont autorisés à enregistrer chacune des entrevues et nous ont donné la permission d'utiliser l'information recueillie pour mieux faire comprendre leur rôle au grand public.

Lors des entrevues, nous avons demandé aux ex-parlementaires de décrire ce qui les avait conduits à la vie publique. Nous avons également voulu savoir en quoi consistent essentiellement le rôle et l'emploi du temps d'un député, notamment en ce qui concerne leurs liens avec la société civile, leurs électeurs et les médias, leurs succès, leurs frustrations, leurs conseils aux futurs députés et leur avis sur la façon de renforcer notre démocratie.

Nous avons abordé le projet dans une perspective documentaire, en voulant faire état des sentiments et des convictions des députés. Naturellement, comme tous les souvenirs, il est possible que les leurs soient teintés par le passage du temps et, bien sûr, par leur interprétation de la vie et des expériences qu'ils ont vécues.

Le présent rapport portera sur la première partie de ces entrevues, dans laquelle les ex-parlementaires ont expliqué leurs motivations et le parcours les ayant conduit à se lancer en politique. Pour Samara, il s'agit de la première d'une série de plusieurs publications dans lesquelles sera révélé le fruit de ces entrevues. Notre but n'est pas d'applaudir ou d'embarrasser les députés, mais plutôt de comprendre en quoi consistent le leadership politique et le rôle des parlementaires dans notre système. Nous espérons que ces rapports susciteront des discussions éclairées sur la vie publique canadienne et entraîneront un plus grand engagement envers celle-ci.

L'un des avantages de s'entretenir avec un si grand nombre d'ex-parlementaires est de fonder notre analyse sur des douzaines de points de vue différents. Soulignons également que les principales observations que nous avons tirées des propos obtenus étaient en grande partie les mêmes sans égard au sexe, à la région d'origine ou à l'allégeance politique des députés.

La principale constatation du rapport, qui est également celle sur laquelle il repose, est la mesure dans laquelle les députés affirment être entrés en politique de façon accidentelle. Les réponses que nous avons reçues nous ont surpris, et ce, de plus d'une façon.

Premièrement, les antécédents, le bagage d'expérience et la carrière antérieure des parlementaires, ainsi que les raisons qui les ont poussés à entrer en politique étaient beaucoup plus variés que nous ne l'avions cru. La majorité avait préalablement poursuivi une autre carrière et d'autres intérêts avant d'entrer dans l'arène politique. Seul un nombre restreint s'identifie en tant que candidat politique. La plupart n'ont accepté une mise en candidature qu'après qu'on le leur ait proposé, et certain ont accepté parfois quelques semaines, voire seulement quelques jours avant la tenue du vote.

Deuxièmement, ces députés ne se considéraient pas comme proches du pouvoir, même si la plupart étaient en général très actifs dans leur collectivité. En fait, presque tous se sont décrits comme des « outsiders » et disaient avoir abordé le travail dans cet esprit.

Finalement, même la démarche qui les a menés à l'investiture sous la bannière de leur parti politique semblait plutôt aléatoire. La mise en candidature est une étape essentielle pour quiconque entre en politique. Il est donc

surprenant que beaucoup de députés soient entrés officiellement en politique de façon si imprévisible. Nous avons constaté peu d'uniformité dans le processus de mise en candidature tel qu'il nous a été décrit; les règles sont ambiguës, et les manières de les appliquer, diverses. Il est donc difficile de comprendre les conditions dans lesquelles sont menées les courses à l'investiture. C'est peut-être pourquoi la plupart des députés avec lesquels nous nous sommes entretenus en ont critiqué certains aspects – même s'ils ont traversé l'expérience avec succès. On ne peut qu'imaginer ce que révéleraient des entrevues menées auprès de députés moins chanceux.

**C**e sont ces observations qui nous ont conduits à intituler ce premier rapport *Le citoyen accidentel?*

Nous avons choisi le terme « accidentel » parce qu'il rend bien la manière dont tant d'ex-parlementaires ont décrit leur cheminement. Peu d'entre eux ont indiqué avoir eu l'intention de faire carrière en politique. Même, bon nombre de ceux qui ont travaillé dans un bureau local ou provincial ont affirmé y être entrés accidentellement. Qui plus est, bien des éléments de la voie menant à la politique sont aléatoires. Il n'existe pas officiellement d'« équipe-école » en politique canadienne : les députés que nous avons rencontrés sont venus à Ottawa pour diverses raisons et avec un bagage d'expériences variées. Les invitations à se présenter, et les raisons qui les ont incités à accepter, le sont tout autant. En outre, les députés ont dit du processus de mise en candidature qu'il était incohérent et difficile à comprendre. Le présent rapport regorge d'exemples sur la façon dont ces expériences ont transformé ces députés en citoyens « accidentels ».

Nous avons choisi le terme « citoyen » car nous croyons que se lancer en politique est une forme exacerbée de civisme. En définitive, il s'agit là de l'essence même de la démocratie représentative : des citoyens qui se gouvernent en élisant des membres de leur collectivité pour les représenter. Les députés sont les citoyens que nous choisissons pour qu'ils représentent nos intérêts, se réunissent et débattent entre eux de certaines questions et prennent des décisions qui traceront la voie de notre pays, sur le plan tant national qu'international.

Nous avons choisi un titre de forme interrogative (exprimée par le point d'interrogation) pour indiquer clairement que la description qu'ont donnée bien des députés de leur arrivée en politique – à savoir qu'elle est largement accidentelle – demande réflexion. Il nous semble peu probable qu'ils n'aient pas songé à la politique avant de s'y lancer. En fait, nombre d'entre eux participaient activement depuis nombre d'années à la vie communautaire dans leurs localités. Peut-être qu'à leur avis, la politique est un domaine pour lequel il est tabou d'avouer son ambition, même après avoir fait le saut. Si cette dernière réflexion est fondée, il s'agit d'un commentaire fort révélateur de l'état du « leadership » politique au Canada.

Les entrevues de départ ont été pour nous l'occasion d'écouter la chronique et les conseils de ceux qui ont consacré une grande partie de leur vie à servir le Canada. Nous espérons ainsi mieux comprendre comment nous vivons ensemble et comment renforcer notre démocratie.

Qui devient député, et de quelle façon? Les réponses que nous avons obtenues n'étaient pas tout à fait celles auxquelles nous nous attendions. ~

# 65

ANCIENS DÉPUTÉS ONT ÉTÉ INTERVIEWÉS POUR CE PROJET. ILS ONT QUITTÉ LEURS FONCTIONS OFFICIELLES PENDANT OU APRÈS LA 38<sup>E</sup> ET LA 39<sup>E</sup> LÉGISLATURE, SOIT ENTRE 2004 ET 2008.



L'âge moyen auquel les députés sont entrés en politique fédérale était de 46,8 ans. L'âge médian était de 48 ans.

La durée moyenne de leur mandat était de 10,3 ans. La durée médiane de leur mandat était de 12,3 ans.

22 % des députés étaient des femmes.

11 % des députés étaient des immigrants.

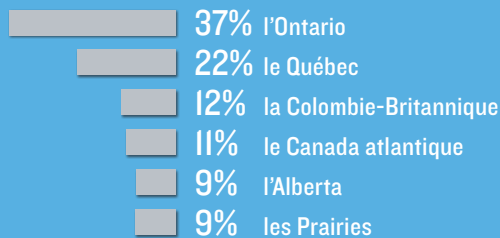
41 % des députés représentaient des circonscriptions urbaines, 23 %, des circonscriptions de banlieue et 36 %, des circonscriptions rurales ou éloignées.

82 % des députés ont indiqué préférer s'exprimer en anglais et 18 %, en français.

86 % des députés étaient titulaires d'au moins un diplôme collégial ou universitaire. Près de la moitié d'entre eux possédaient plus d'un diplôme.

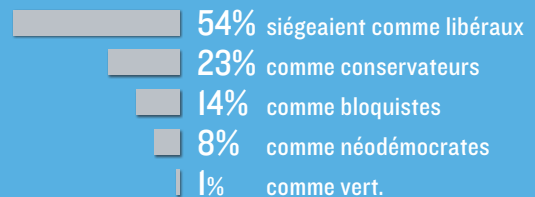
Les députés ont occupé une variété de rôles en tant que législateurs, et plusieurs en ont occupé plus d'un. L'un d'eux a été premier ministre, 31 % ont été ministres et 35 % ont été secrétaires parlementaires. De plus, 65 % d'entre eux ont été porte-parole de l'opposition, et 58 % ont présidé au moins un comité.

## RÉGIONS REPRÉSENTÉES PAR LES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ AU PROJET



Ce qui reflète presque parfaitement la répartition de la population canadienne

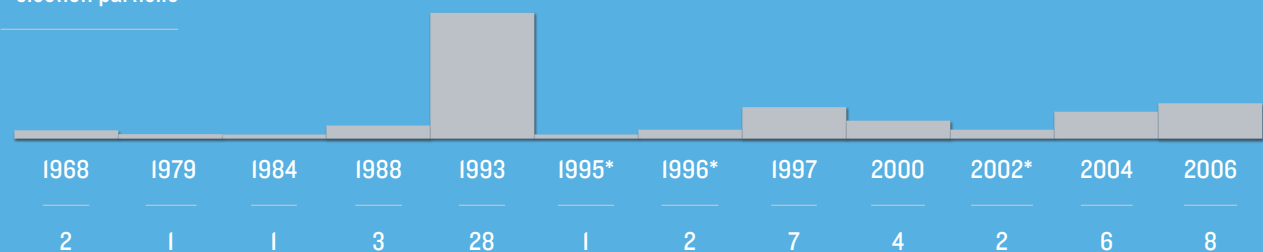
## AFFILIATION POLITIQUE DES DÉPUTÉS AU MOMENT OÙ ILS ONT QUITTÉ LEURS FONCTIONS



Ce groupe comporte davantage de libéraux que le gouvernement actuel en raison du résultat des élections de 2008 et de 2006

## ANNÉE OÙ LES DÉPUTÉS ONT ÉTÉ ÉLUS POUR LA PREMIÈRE FOIS

\* élection partielle



# La vie avant le Parlement

**À** chaque élection fédérale, les Canadiens choisissent un nouveau groupe de députés qui occuperont l'une des fonctions les plus importantes du pays. Ces députés arrivent au Parlement avec la responsabilité et la latitude de gouverner. À quel moment la politique les a-t-elle intéressés? Quand ont-ils commencé à y prendre part? Comment en sont-ils venus à se battre pour accéder à cette fonction? Leur ascension au Parlement est-elle le résultat d'années de planification et d'une ambition tenace? Comment leur expérience se compare-t-elle à l'idée générale que les citoyens peuvent se faire des politiciens?

Les réponses que nous avons obtenues nous ont surpris et ne présentent guère de constantes. Bien des députés possédaient une expérience s'apparentant à la politique – par exemple, des parents qui encourageaient les débats politiques au dîner, un diplôme en droit ou en sciences politiques, du bénévolat auprès de l'association politique locale, un poste de représentant élu à l'échelle municipale ou provinciale ou encore un emploi d'adjoint auprès d'un politicien. Toutefois, peu d'entre eux possédaient la majorité ou la totalité de ces expériences.

Seuls quelques-uns avaient un profil habituellement associé à celui d'un politicien. Tous ont décrit des expériences variées. Peu d'entre eux avaient projeté faire carrière en politique. Même si certains avaient travaillé bénévolement pour un parti politique, parfois activement, la plupart n'avaient jamais pris part à une activité partisane de leur vie. Beaucoup ont affirmé ne pas avoir eu de visées politiques et que leur carrière dans cette sphère était en grande partie accidentelle.

À l'exception de deux cas de premier plan, la majorité des députés que nous avons rencontrés n'étaient pas issus de familles de politiciens. En fait, ils viennent de tous les milieux, généralement de communautés situées à des centaines, voire des milliers de kilomètres d'Ottawa. Plus de 10 % d'entre eux sont nés à l'étranger, et un plus grand nombre encore sont des enfants d'immigrants. La plupart n'ont jamais fait partie de la section jeunesse d'un parti politique au cours de leur vie de jeune adulte. Et, même si beaucoup possèdent un diplôme universitaire, la plupart ont étudié dans des domaines autres que les sciences politiques ou le droit.

En outre, ces députés ont exercé tout un éventail d'emplois et professions et avaient des intérêts communautaires variés. Certains ont fait en partie carrière dans des fonctions dont on pense qu'elles mènent à la politique fédérale (avocat, commissaire d'école, attaché politique, politicien municipal ou provincial), mais la plupart ont travaillé une vingtaine d'années dans des milieux étrangers à la politique fédérale.

Fait peut-être étonnant, plus du quart des députés interrogés ont œuvré dans le secteur de l'éducation (professeurs, moniteurs, directeurs, universitaires). Un nombre encore plus

important d'entre eux sont issus du monde des affaires (chefs d'entreprise, gestionnaires, représentants commerciaux, cadres supérieurs). D'autres encore ont été journalistes, comptables, ingénieurs, infirmiers ou travailleurs sociaux. Dix pour cent possèdent une expérience militaire, et beaucoup d'autres ont occupé divers postes dans la fonction publique, allant de gestionnaire à policier ou contrôleur aérien. Plusieurs ont dirigé des organismes à but non lucratif. Deux furent membres du clergé. L'un d'eux fut Grand Chef. Ces carrières illustrent bien la diversité du pays et de son économie, même si la plupart de ces députés font partie de la classe moyenne.

#### **QU'EST-CE QUI A DÉCLENCHÉ L'ÉTINCELLE?**

Les facteurs qui ont déclenché l'intérêt de ces futurs députés pour la politique sont tout aussi variés. Souvent, il s'agissait du fruit du hasard plutôt que de l'ambition personnelle. Seuls quelques-uns ont parlé de l'éducation qu'ils ont reçue dans leur jeunesse. « Je lisais [une revue locale], et j'ai vu une publicité qui expliquait les façons d'appuyer le Parti réformiste », a déclaré un député. « J'ai envoyé ma demande, mes droits d'inscription, et suis devenu membre du parti sans toutefois avoir l'intention de me lancer en politique. »

Beaucoup ont évoqué des moments charnières où leur vie a croisé celle de chefs politiques. Certains ont été captivés ou consternés par les propos d'un politicien en particulier. Un député a déclaré avoir été inspiré suite à une rencontre avec Tommy Douglas à l'époque où il dirigeait le Nouveau Parti démocratique. Certains députés du Parti réformiste ont parlé de leur rencontre avec Preston Manning, ou de l'avoir entendu prononcer une allocution. D'autres

sont devenus progressivement irrités du style de leadership d'un premier ministre en particulier, et se sont lancés en politique en espérant contribuer à bâtir un monde meilleur.

Certains se sont intéressés à la politique lorsqu'un événement particulier à l'échelle locale, régionale ou mondiale a fait vibrer leur cœur. Les débats constitutionnels, l'Accord de Charlottetown et les référendums québécois de 1980 et de 1995 ont eu un effet catalyseur chez nombre d'entre eux, en particulier chez ceux du Québec et de l'Ouest du pays. « J'étais vraiment dégoûté par certains des événements qui sont survenus sur la scène fédérale, en particulier par l'idée de rapatrier la Constitution et la Charte des droits [en 1982] », a indiqué un ancien député. Un autre a déclaré que « sans aucun doute, le référendum de 1980 a été l'élément déclencheur de ma carrière en politique. [...] Ils peuvent dire ce qu'ils veulent, mais il reste que [les séparatistes] veulent diviser le pays. Le pays ne serait plus le même, peu importe comment on tourne la chose ».

Plusieurs députés se souviennent avoir pris conscience de l'importance de la politique dans les années 1960, avec les assassinats de John F. Kennedy et de Martin Luther King. Ceux qui avaient grandi ou vécu à l'étranger ont vu le potentiel du Canada et, à leur retour au pays, ont perçu la politique comme un vecteur de changement. « Je travaillais pour le mouvement « War on Poverty », à Dallas, et je n'aurais jamais pu concevoir un tel écart entre les riches et les pauvres », a indiqué un député. « Cette année passée à Dallas a fait ressortir beaucoup de choses pour moi, et je suis revenu au Canada avec un vif regain d'énergie politique. »

Certains ont attribué leur participation aux encouragements de leurs amis ou collègues. Un avocat, qui envisageait de faire le saut

dans la magistrature, s'est vu encouragé par son mentor à songer plutôt à la politique. « Ça conviendrait davantage à ta personnalité », lui a-t-il conseillé. Un autre, dirigeant financier, s'est fait remettre un dépliant de parti politique lors d'une négociation de travail. « Tu devrais te joindre à eux », lui a dit son collègue. Il a lu le dépliant, qui l'a intrigué. Il s'est joint au parti par la suite.

Pour d'autres, c'est la participation politique d'amis qui les a influencés, bien qu'indirectement. « J'avais des amis [qui participaient aux activités du parti]. Le parti était en assemblée électorale, et l'événement était retransmis sur la CPAC. Je passais d'une chaîne à l'autre, et j'ai trouvé cela intéressant. J'ai commencé à écouter ce que les gens disaient au microphone. Leurs propos faisaient sens pour moi. [...] J'ai décidé de chercher le numéro de téléphone [du parti] dans le bottin. J'ai téléphoné, et on m'a envoyé de la documentation. J'ai tout lu, puis me suis joint au parti. »

En fait, aucune trajectoire type ne se dégage de la vie et de la carrière prépolitiques de ces députés. Outre la définition autoproclamée "d'outsider" et leurs expériences communautaires – deux thèmes dont il sera question dans la prochaine section du rapport –, leur histoire ne montre aucun filon commun. Cette diversité d'expériences nous a obligés de conclure que, au moins pour ces députés, il n'existe aucune « classe politique » au Canada.

Il a fallu de nombreuses années, mais toutes ces vies hétérogènes ont convergé lorsqu'elles ont décidé de briguer les suffrages. ^

# CARRIÈRES AVANT LE PARLEMENT

LES DÉPUTÉS QUE NOUS AVONS RENCONTRÉS EN ENTREVUE ONT DÉTENU UNE GRANDE VARIÉTÉ DE POSTES ET DE PROFESSIONS AVANT DE SE LANCER EN POLITIQUE FÉDÉRALE. CI-BAS VOUS TROUVEREZ UN ÉCHANTILLON DES PRÉCÉDENTES CARRIÈRES QU'ONT OCCUPÉES LES PARLEMENTAIRES.

Éditeur journalistique

Prêtre

Conseiller municipal

Enseignant

Assistant politique

Consultant

Gestionnaire de petite entreprise

Fonctionnaire

Directeur financier

Professeur

Membre des Forces Canadiennes de l'Air

Ministre de Cabinet provincial

Maire

Directeur d'une ONG

Journaliste

Travailleur social

Directeur d'école secondaire

Universitaire

Comptable

Ingénieur

Directeur des ventes

Ministre de l'Église unie

CEO (Chef de la Direction)

Leader syndical

Fermier

Technicien de laboratoire

Directeur de laboratoire de la recherche subarctique

Cuisinier

Agent de probation

Contrôleur de trafic aérien

Président d'une université

Directeur d'une station de radio

Historien

Électricien

Membre de l'Armée des États-Unis

Agent de police

Doyen d'une école de Droit

Grand Chef

Infirmier

Directeur de Banque

Activiste communautaire

Avocat

Courtier en assurances

Ingénieur en Assurance qualité

Directeur de services enfants et famille

Membre d'un conseil d'administration scolaire

Vice-Président universitaire

Administrateur d'un collègue d'enseignement supérieur

# Se porter candidat

**L**a politique fédérale est une affaire de maturité. Les députés que nous avons rencontrés sont entrés dans l'arène publique, en moyenne, à l'âge de 47 ans. La plupart se sont lancés en politique après avoir construit une carrière et, souvent, élevé une famille. Tous étaient bien établis et, dans l'ensemble, aimaient leur vie.

Puis, quelque chose s'est produit, souvent décrit comme imprévu: on leur a proposé de se porter candidat aux élections fédérales. Dans ce groupe, seuls quelques-uns ont cherché de leur propre chef à se faire sélectionner. Tous les autres y ont été invités.

Tout comme pour leur bagage d'expérience, qui comptait peu de caractéristiques communes, les raisons qui ont poussé les députés à accepter de se présenter sont multiples. Toutefois, en dépit de ce vaste éventail de motivations, la majorité des députés ont exprimé un même paradoxe, à savoir celui de se percevoir comme « outsider » malgré des années de participation active à la vie communautaire.

### OUI, JE LE VEUX

La méthode par laquelle on a demandé aux députés de se présenter aux élections revêt une aura de mystère. La plupart l'ont décrite comme inattendue ou accidentelle. La demande est venue de différentes personnes et généralement de l'une des trois manières décrites ci-dessous.

La plus commune est la sollicitation par un ami ou une connaissance. Une ex-parlementaire se souvient de la visite d'une infirmière en soins intensifs, qui participait activement à la vie communautaire, et qui l'a encouragée à se présenter. « Je ne me serais jamais portée candidate si cette femme ne s'était pas présentée à ma porte pour me dire que certains aimeraient que je tente ma chance », a-t-elle expliqué. Pour un autre, qui avait déjà fait de la politique locale et provinciale, c'est d'avoir été mis au défi de se présenter aux élections fédérales qui l'a probablement incité à le faire. « Je n'y avais absolument pas songé auparavant. »

Souvent, ces personnes prenaient part aux activités de l'association de circonscription de leur parti politique. Un député se souvient : « J'ai été sollicité par quelqu'un qui dirigeait les recherches pour recruter un candidat. On m'a dit qu'on cherchait quelqu'un à faire élire au Parlement, et que le parti avait des chances de remporter le siège. J'ai répondu « Oh! Laissez-moi y penser. Qui pourrait-on présenter? », et on m'a répondu qu'il s'agissait de moi. Je n'y avais jamais réellement songé. »

Un autre nous a raconté une histoire semblable : « Un ami, qui siégeait au conseil de l'association de circonscription, est venu chez moi au nom du conseil pour me demander de me présenter. Je ne l'ai pas cru, parce que ce n'était pas dans les plans. Je lui ai ri au nez.

Il est revenu à la charge tous les trois ou quatre jours. [...] Il a persévéré ».

Dans certains cas, le député était proche du groupe chargé de trouver un candidat, ou en était membre, et a été sélectionné. L'un deux se remémore : « Je me suis dit que j'allais me joindre à l'association de circonscription locale et tenter d'apporter ma contribution, au lieu de me contenter d'aller au [Tim] Horton's, [de me plaindre] et de rester les bras croisés. Pendant un an, nous nous sommes réunis tous les mois, et nous n'avons rien fait de particulier. [...] J'ai décidé de quitter le groupe. Mais avant d'avoir pu donner ma démission, le comité exécutif de recrutement m'a demandé de devenir le président. Les choses ont commencé à bouger. Nous devons rehausser le profil du parti et trouver un nouveau candidat. Nous sommes allés voir l'ancien candidat, qui avait perdu trois fois, pour lui demander d'annoncer qu'il renonçait à se présenter. Il a refusé, a attendu, a examiné la situation et, pensant pouvoir battre ses opposants, a annoncé sa candidature. C'était trois semaines avant notre assemblée de mise en candidature. J'ai compris qu'il allait réussir, ce qui voulait dire que nos efforts allaient être anéantis. C'est à ce moment que j'ai décidé de tenter ma chance. » Le député a réuni 1 200 signatures et remporté le premier tour de scrutin. « Bingo! C'était moi le candidat. Mais je n'étais pas encore certain de vouloir me présenter », a-t-il conclu.

Seule une poignée d'entre eux ont reçu l'encadrement et le soutien du parti politique, ou ont été choisis directement par le chef du parti. « J'ai reçu un appel du [chef du parti], et il m'a dit que j'allais être nommé demain. Comme il voulait que je sois son candidat, ils allaient me nommer », se souvient un député. Le jour suivant, ma nomination a été publiée dans les

journaux. « Nous avons dû former une équipe, et nous avons gagné », a-t-il ajouté.

**L**es motivations qui ont poussé les candidats à accepter de se présenter aux élections et les raisons qu'ils nous ont données sont toutes aussi variées que leurs vies et leurs carrières.

Pour certains, la politique était un moyen de résoudre des problèmes complexes qui, à leurs yeux, ne pouvaient être réglés adéquatement par la seule philanthropie d'affaires ou privée. « J'ai vu les possibilités d'action que donne un siège au Parlement », a indiqué un député. Un autre a fait observer : « L'arène publique procure des possibilités que ne donne pas vraiment la vie privée. Disons que je prends ma retraite à la tête de la plus importante entreprise du Canada et reçois une indemnité de départ. Je pourrais demander à ce qu'on me laisse maintenant faire un grand geste. Il est très rare d'avoir une telle occasion. Mais, dans la vie publique, c'est possible. »

De plus, assumer des fonctions officielles était perçu comme un moyen d'apprendre et de s'épanouir en tant que professionnels et citoyens. « J'avais besoin d'un plus grand défi [que celui que me procurait l'emploi que j'occupais] et craignais de devenir [professionnellement] négligent dans mon travail à force d'ennui », a déclaré un député. « [En tant qu'immigrant], c'était ma façon de remercier le Canada », a indiqué un autre. Plusieurs députés du Bloc québécois ont décrit leur expérience comme une excellente formation en vue de la souveraineté du Québec.

D'autres estimaient que le système suivait la mauvaise voie : pour plusieurs, le lien entre le gouvernement et les citoyens était brisé, et les premiers ministres, rouges ou bleus, agissaient « davantage comme des dictateurs ». D'autres

encore souhaitaient une réforme plus précise et parfois radicale, et ils voulaient par exemple modifier le système électoral, le Sénat ou, dans le cas du Bloc québécois, la structure même de la fédération.

Quelques-uns avaient des prétentions plus évidentes. Certains faisaient déjà partie du paysage politique, à l'échelle municipale ou provinciale, et voulaient relever le défi de la politique fédérale. « Je suis toujours prêt à relever un défi, j'aime que les gens agitent la grande cape rouge [du matador] devant moi, car, bien sûr, je veux charger », a affirmé un ancien député. D'autres ont fait le saut dans l'arène fédérale par sens du devoir. Un député, qui avait pris sa retraite de la politique provinciale plusieurs années auparavant, a indiqué : « Ce n'est pas que je mourrais d'envie de retourner [à la vie publique]. C'était plus ou moins par sens du devoir, par obligation, pour rendre service. »

Certains étaient intrigués par les possibilités que représentait la course aux élections. « Je voulais seulement voir du changement, voir les gens ne pas tenir [les choses] pour acquises », a affirmé un député. Quelques autres prenaient les choses avec plus de légèreté. « Ma mère m'a laissé tomber sur la tête quand j'étais bébé », a lancé l'un d'eux à la blague. « J'étais un enfant de 46 ans qui croyait pouvoir encore sauver le monde », a dit un autre.

#### **LE PARADOXE DE L'OUTSIDER**

Peut-être encore plus éloquent que les motivations données est le sentiment « d'outsider » que tant de députés ont évoqué. Cette question ne faisait pas explicitement partie de l'entrevue, mais il reste que c'est ainsi que les députés se sont décrits spontanément, et de diverses manières, parfois pour expliquer leur décision

d'entrer en politique et parfois à l'occasion d'une question plus générale.

Cette notion est à l'opposé de la perception du public, qui perçoit habituellement les politiciens comme faisant parti d'un cercle fermé d'initiés.

Le sentiment d'outsider prend différents visages. Parfois, il s'agissait d'une question d'identité personnelle. La plupart des femmes étaient conscientes que, malgré l'avancement dont elles jouissaient dans certains milieux, la politique demeurait – et demeure aujourd'hui – une profession dominée par les hommes. « Je n'avais aucun modèle. Aucune femme noire ne siégeait au Parlement, ni à Queen's Park ni à aucun autre endroit vers lequel j'aurais pu me tourner », a indiqué l'une d'elles. Un député autochtone était conscient de la discrimination, et se souvient de l'époque où les membres des Premières nations ne jouissaient pas des mêmes libertés que les autres Canadiens, notamment en ce qui concerne le droit de vote. « Ma mère a 75 ans, et elle se souvient qu'elle n'avait pas le droit de quitter la réserve. Elle avait besoin d'un laissez-passer. On va à contre-courant de l'histoire. »

Pour les immigrants, il arrive souvent que le fait de s'installer dans un autre pays fasse partie intégrante de l'expérience de vie à un point tel qu'il devient un facteur de motivation important. « La majorité ne peut pas [comprendre] les malaises que ressent une minorité », a déclaré un député. Une autre se remémore : « Je me souviens d'avoir monté les marches qui mènent à l'édifice du Centre et de m'être dit, 'T'as raison papa, qu'est-ce que la fille d'un simple tailleur immigrant fait ici?' Mon père était décédé environ six mois auparavant, et vous savez, il aurait adoré voir ça. »

La taille et la composition régionale du Canada conduisent les députés de bien des régions du pays – le Québec, l'Alberta, Terre-Neuve-et-Labrador, les localités du Nord – à se sentir isolés de la capitale et insatisfaits de la façon dont leurs électeurs sont représentés. « Je voulais qu'Ottawa sache où se trouvait [ma circonscription éloignée] », a indiqué un député. « Elle se trouvait aussi loin que possible d'Ottawa. »

Pour les députés du Parti réformiste, ce sentiment s'est exprimé avec une passion particulière. « Les gens étaient déçus des libéraux, des conservateurs – eux, tout le monde leur en voulait – et du NPD. Ces partis ne satisfaisaient pas les Canadiens. Alors, nous nous sommes dit que nous devrions trouver un candidat et aller [à Ottawa] de sorte que le meilleur candidat se fasse le porte-parole de nos idéaux », a expliqué un député. Un autre a décrit la situation ainsi : « Je voyais [la politique] comme un cercle très fermé. Il y avait là un groupe faisant bande à part qui disait que le système ne fonctionnait pas pour l'Ouest canadien. Mais, au lieu de vouloir se séparer, ce groupe s'est dit qu'il allait se joindre à la mêlée. Ils l'ont fait pour changer le système même. »

D'autres ont décrit ce sentiment "d'outsider" en expliquant en quoi le système reflétait mal leur philosophie politique, leur conception de la vie ou leur compréhension d'un enjeu politique. « J'étais parfaitement conscient des dommages pour la prochaine génération de l'accumulation de déficits de 40 milliards de dollars par année », a indiqué un ancien député. « J'ai des opinions [très tranchées] au sujet de l'avenir de notre pays, de l'unité nationale et du rôle du gouvernement au Canada », a affirmé un autre, avec défi.

Parfois, ce sentiment était le reflet d'une éducation, d'un milieu socioéconomique ou

d'un choix de carrière. « Je n'aurais pas pu être moins adapté à ce rôle. Depuis quand un aide-serviteur devient-il député? », a demandé un député. Un autre se souvient d'avoir reçu l'appel d'un journaliste d'un quotidien national. « On m'a demandé ce qu'un cuisinier allait pouvoir apporter à Ottawa et en quoi je pensais être qualifié pour le poste. J'ai répondu que peut-être avons-nous besoin d'un peu de diversité, et que la Chambre des communes ne portait pas son nom pour rien, qu'elle appartenait aux Canadiens de tous les milieux, pour qu'ils puissent avoir leur mot à dire et que leurs points de vue soient représentés. J'ai ajouté que ce n'est pas uniquement les avocats et les comptables qui en sont capables. »

Même ceux qui avaient déjà de l'expérience en politique ont indiqué s'être sentis comme des "outsiders." « Je me suis toujours donné pour mission d'essayer de représenter mes électeurs. J'avais pour motivation de les représenter à Ottawa du mieux que je pouvais et d'être le porte-parole du gars du coin. J'ai toujours mis ma circonscription et ma province en priorité, parfois à mes dépens », a indiqué un ancien politicien provincial.

**C**e sentiment « d'outsider » est particulièrement frappant si on le compare à l'ardeur avec laquelle chacun de ces députés a participé à la vie de sa collectivité. Indépendamment du statut « d'outsider » dont ils se réclament, la plupart de ceux qui allaient devenir des parlementaires avaient en commun de s'être chacun activement intéressé, pendant des années, à la proverbiale « place publique ». Que ce soit par leur profession, leur travail bénévole, ou une combinaison des deux, ils ont tous eu l'occasion d'interagir, souvent abondamment, avec

une partie de leur collectivité. Ce sont souvent ces expériences – tant positives que négatives – qui les ont conduits en définitive à canaliser leurs énergies dans la vie publique.

Certains ont eu cette expérience grâce à des emplois dans la sphère publique, comme le journalisme, l'enseignement ou le travail social. D'autres ont été politiciens sur la scène provinciale, ou ont occupé un poste au conseil scolaire ou au conseil municipal en plus de leur emploi régulier. Beaucoup ont travaillé bénévolement pour une association communautaire ou professionnelle, et d'autres étaient actifs au sein de leur syndicat.

Ces expériences ont permis à certains de découvrir qu'ils avaient le pouvoir d'apporter des changements, que ce soit à petite ou à grande échelle. Ces accomplissements les ont remplis de satisfaction, ou ils ont perçu qu'ils pouvaient réellement changer le cours des choses.

Un député se souvient de l'époque où il était président de la Chambre de commerce locale et qu'un employeur important de la région avait annoncé des coupes généralisées. « C'était une période très difficile pour la collectivité », a-t-il indiqué. « L'emploi [bien payé] de jeunes hommes dans la vingtaine et la trentaine, pour la plupart des bovetteurs, venait de disparaître du jour au lendemain. » Le futur député a déployé de grands efforts avec sa collectivité pour répondre à la crise de l'emploi, et s'est rendu compte que sa participation pouvait influencer la tournure des événements. L'expérience a aussi été pour lui une leçon sur l'importance du gouvernement. « La politique que les gouvernements provincial et fédéral étaient sur le point de mettre en oeuvre une réponse à la crise qui allait faire une différence dans la vie des gens. Cette constatation a ranimé mon intérêt, et mon engagement poli-

tique ne s'est pas démenti depuis. »

D'autres ont pris conscience d'un système qui excluait un groupe de gens en particulier ou une collectivité en difficulté. Une députée travaillait pour un détaillant, et son emploi consistait notamment à visiter les femmes en milieu rural qui voulaient travailler pour l'entreprise. Ces visites lui ont donné un aperçu unique de la pauvreté des habitants des Prairies. « Je ne peux pas dire combien de femmes j'ai rencontrées là-bas qui essayaient de joindre les deux bouts », a-t-elle indiqué. « L'infrastructure sociale [dans les collectivités agricoles] [...] demeure un problème. »

Parfois, c'est leur travail au sein de la collectivité qui leur a montré ce que le gouvernement pouvait faire, et qui les a motivés à agir lorsqu'ils ont constaté que ce gouvernement n'était pas à la hauteur. Un député, qui travaillait avec les enfants victimes d'abus, se souvient qu'un ancien client, à qui il avait été impossible de fournir un encadrement adéquat, avait commis un meurtre. « À l'époque, il était victime de graves abus. Nous avons tenté de le sortir de son milieu, mais le gouvernement ne voulait rien entendre. Nos mains étaient liées. Le garçon est devenu très agressif lorsqu'il a intégré le système scolaire. Quand il avait six ans, sa mère a demandé s'il fallait qu'il tue quelqu'un pour recevoir de l'aide. Eh bien, il a fini par le faire, à l'âge de 21 ans. C'est à ce moment que [mon conjoint m'a encouragé] à aller à Ottawa parce que quelqu'un devait agir pour faire entendre raison au gouvernement. »

**M**algré leur interaction limitée avec la politique fédérale et leur sentiment de vivre en dehors de la vie civique nationale, ces députés ont montré une volonté de faire un pas,

même timide, vers les coulisses d'Ottawa. Dans certains cas, ce pas les a menés dans le camp de l'opposition, avec pour cible ce qui les dérangeait. Dans d'autres cas, il s'agissait d'un fort sentiment d'appartenance à une région ou à une communauté ethnique ou culturelle qui, à leur avis, était sous-représentée sur la scène nationale. Peu importe ses raisons, chaque député était insatisfait du statu quo, mais avait assez d'expérience et respectait suffisamment la scène politique pour que le travail parlementaire lui apparaisse comme une entreprise louable.

Ces témoignages illustrent clairement un certain paradoxe. Il est ironique que ceux qui se perçoivent comme des « outsiders » aient en réalité participé activement à la vie communautaire de leur localité. Plus que tout, il s'agit peut-être ici, en fait, d'une réflexion sur notre culture politique. Il est possible que notre système politique attire les marginaux et pas forcément les personnalités les plus frappantes. Peut-être encore préférons-nous, en tant que citoyens, nous définir de cette façon.

Ce paradoxe indique peut-être, également, qu'il est devenu de mauvais ton d'avouer ses ambitions politiques ou son intérêt pour la chose, même une fois la carrière terminée. Si c'est bien le cas, alors il ne faut pas se surprendre que ceux qui ont choisi cette voie considèrent ou affirment y être arrivés accidentellement.

Ainsi, malgré la diversité de leurs antécédents, de leurs intérêts et de leurs points de vue, ces futurs députés ont tous accepté l'offre qui leur a été faite et ont brigué l'investiture. ^

# La mise en candidature : une démarche opaque

**A**près qu'un citoyen a décidé de se présenter aux élections, il faut balayer un obstacle important avant l'élection: assurer sa mise en candidature au sein du parti politique. Au Canada, il est extrêmement rare qu'un candidat indépendant arrive à se faire élire. Il faut donc, en quelque sorte, qu'un candidat gagne d'abord le soutien de son parti politique pour pouvoir remporter son siège au Parlement.

Ce processus est habituellement (mais pas toujours, comme nous le verrons) coordonné par l'association de circonscription locale, qui est à la fois le représentant local d'un parti politique et l'organisme chargé de trouver, de sélectionner et d'appuyer des candidats. Il s'agit d'une étape cruciale de notre processus électoral, en particulier lorsqu'il s'agit d'un « siège sûr » - une circonscription toujours représentée par des députés d'un même parti politique - où le processus de mise en candidature revêt autant d'importance que l'élection générale.

### **UN PROCESSUS EN MANQUE DE TRANSPARENCE**

À première vue, le processus de mise en candidature semble plutôt simple : le candidat qui obtient le plus de voix remporte l'investiture. Pourtant, la méthode n'est souvent pas aussi limpide qu'il y paraît, et s'apparente davantage à une démarche opaque – un système dont on connaît la finalité, mais dont les rouages sont difficiles à discerner ou à comprendre. Un candidat doit gagner le soutien du plus grand nombre possible de membres de l'association de circonscription locale du parti politique. Souvent, la façon la plus simple d'y arriver est de faire grossir les rangs du parti, habituellement en vendant des cartes de membre à la famille, aux amis et aux collègues. La présence d'autres candidats (une situation qui arrive fréquemment mais pas nécessairement) donne parfois lieu à des débats passionnés et à une concurrence effrénée. Généralement, le règlement prévoit que le jour du scrutin, le candidat doit veiller à ce que ses amis, sa famille et ses autres partisans non seulement se présentent à l'assemblée électorale, mais qu'ils demeurent sur place jusqu'à la toute fin du scrutin – qui nécessite parfois de nombreux tours consécutifs avant qu'on puisse déterminer un gagnant.

Même au sein du groupe de députés que nous avons rencontrés – qui ont tous été nommés par leur parti – presque tous ne savaient trop que penser du processus de mise en candidature. Plusieurs ont eu parfois du mal à en expliquer le fonctionnement, en indiquant qu'il manquait de clarté sur le plan des échéanciers, des sources de prise de décisions et de l'application des règles. Les descriptions variaient grandement selon la circonscription, et le processus semblait présenter un éventail de mécanismes particuliers.

### **QUI EST RESPONSABLE?**

Selon les propos que nous avons recueillis en entrevue, le responsable du processus de mise en candidature n'était pas toujours clairement désigné, et les candidats ne savaient pas exactement comment interagir avec les

autres aspirants. En fait, il est très rare qu'un candidat reçoive des indications à ce propos de la part de son association. Parfois, l'association manquait d'impartialité et travaillait au profit de certains candidats au détriment des autres. « Les comités centraux ont trop de pouvoir », a laissé entendre un député au sujet des associations de circonscription. « Ils tentent d'intervenir dans le processus, de faire nommer leur candidat, et se demandent ensuite [...] pourquoi les gens se moquent de ce qui peut arriver. » Un autre a fait remarquer qu'il est tout à fait légitime de s'inquiéter qu'on puisse fausser le jeu pour désavantager un candidat ou un autre.

Dans d'autres cas, il ne semblait y avoir aucune gouvernance ou supervision. Il est même arrivé qu'en raison de l'absence de toute structure politique locale, un candidat forme lui-même l'association de circonscription, vende des cartes de membre, organise le scrutin – et remporte la victoire.

Ce n'est pas uniquement l'association de circonscription qui peut influencer sur le destin d'un candidat. Dans certains cas, le chef du parti national est intervenu pour purement et simplement nommer un candidat ou pour donner son appui à un candidat en particulier. Parfois, ce geste résultait d'une nécessité apparente d'élargir au sein du parti la diversité ethnique, culturelle ou des sexes. Certains étaient très heureux de cette intervention, mais parfois la décision est apparue comme arbitraire et a suscité du ressentiment parmi les opposants locaux. « Je ne crois pas que je serais ici aujourd'hui sans cette nomination. Je n'ai jamais eu de grands moyens », a admis un député ayant reçu la bénédiction de son chef. « [Mais] cette nomination a été assombrie par de nombreux débats et discussions à mon sujet, que ce soit dans les médias ou dans les débats locaux avec les autres candidats. Toute l'affaire de « ma nomination » m'a suivi. »

D'autres ont choisi d'ignorer les ordres émanant directement de la permanence du parti. Dans un cas, notamment, un candidat avait reçu l'ordre de mettre

sa candidature sur la glace dans une certaine circonscription et d'attendre les directives de la direction du parti. Le candidat a décidé d'aller de l'avant sans le consentement de son parti. « J'étais vraiment désespéré [...]; nous avons commencé à vendre des cartes de membre pendant que le parti explorait encore les candidatures possibles », a-t-il indiqué. J'ai vendu suffisamment de cartes pour faire fuir la concurrence. Je n'ai pas demandé la permission [du chef du parti]. J'ai agi, tout simplement. »

### **QUELLES SONT LES RÈGLES?**

Au-delà de l'ingérence de la direction du parti ou de l'association de circonscription, le processus de mise en candidature se déroule, de l'avis de certains, de façon incohérente selon des règles élastiques. Beaucoup se sont plaints de la confusion entourant le processus. Parfois, les candidats étaient sélectionnés officiellement par leur association de circonscription avec un préavis qui ne leur laissait que quelques semaines ou quelques jours pour mobiliser leurs troupes en vue de la campagne nationale. « Les rumeurs allaient bon train au sujet du candidat qui allait être sélectionné », a indiqué un député dont la nomination n'a été confirmée que quatre jours avant le début de la campagne électorale nationale, et qui n'a eu que très peu de temps pour former son équipe et établir une stratégie. « Ça été tout un branle-bas. »

La vente de cartes de membre afin de récolter plus de voix constitue également un point litigieux pour de nombreux députés, qui ont dit s'interroger sur le financement des nouveaux membres. « Qui paie, pensez-vous, pour ces adhésions? Soyons sérieux. Les gens recueillent des fonds et achètent des cartes de membre pour le compte d'autres personnes », a fait observer un député.

On a également parlé de divergences entre les règles électorales fédérales et les règles de nomination au sein des partis. En effet, il faut être âgé de 18 ans pour pouvoir voter aux élections fédérales. En revanche, dans le cas de certaines courses à l'investiture, des

adolescents de moins de 18 ans qui étaient membres du parti ont pu aller voter. « Les cartes de membre étaient gratuites [dans ma circonscription], et à peu près tous ceux qui avaient plus de 14 ans étaient inscrits. Environ 4 000 personnes se sont donc présentées. Environ 3 600 d'entre elles ont voté au premier tour de scrutin. Au fil du temps, et en gardant nos partisans sur place, nous avons été capables de remporter suffisamment de voix au quatrième tour », a expliqué un député.

On a également questionné l'importance et l'exploitation de l'identité et des catégories politiques, notamment le poids des institutions religieuses, les groupes ethniques et les groupes de pression. Plusieurs ont senti que les citoyens étaient manipulés par des figures influentes de l'association du parti. Dans certains cas, on a parlé de groupes de gens envoyés par autocar depuis d'autres circonscriptions le jour de l'assemblée électorale, dans le seul but de voter pour un candidat en particulier.

### **COMMENT SE SENT-ON?**

Quiconque entre en politique s'attend à devoir surmonter des embûches. Toutefois, le processus de mise en candidature peut se révéler particulièrement difficile. De nombreux députés ont trouvé l'exercice exaspérant et, souvent, absurde. « Terrible. Tout simplement horrible. La pire expérience politique de ma vie », selon l'un d'eux.

Souvent, des citoyens étaient tout bonnement rassemblés pour l'événement, et on leur demandait uniquement de signer une carte de parti, de se présenter et de voter pour leur candidat. On ne leur demandait pas de contribuer aux discussions du parti d'aucune manière significative. Et pourtant, ils étaient tous officiellement membres du parti. « Des gens qui n'étaient pas [du parti] ont acheté des cartes de membre et ont voté pour moi, pour cette seule soirée. Ce qui me trouble, c'est qu'on a créé des partisans spontanés », a fait remarquer l'un d'eux.

Les courses à l'investiture ont également causé des torts considérables. Les blessures résultant des batailles

de mise en candidature sont particulièrement profondes, et peu de députés qui ont pris part à ce type d'exercices ont parlé positivement du processus. « J'ai fini par gagner au troisième tour de scrutin par, je crois, deux voix. C'était incroyable. Je n'avais jamais vécu une expérience pareille auparavant. [...] Les mises en candidature semblaient plus personnelles qu'une campagne électorale. Dans une élection générale, il est surtout question des programmes électoraux et des chefs de parti. Dans les mises en candidature, il s'agit surtout d'encourager les gens à aller voter. Parce qu'elles ont tendance à viser davantage les candidats, elles génèrent souvent plus de ressentiment, et ça, c'est désagréable », a expliqué un député. La course se réduit à la personnalité des candidats, à leurs aptitudes à communiquer et à leur charisme. « Cela peut être particulièrement laid », a conclu un député.

De nombreux députés ont décrit le processus comme étant aléatoire, et n'arrivaient pas à clairement expliquer comment on parvient à la victoire. « Quelque 7 000 personnes avaient acheté une carte de membre. Nous étions six candidats, et les cinq autres se sont ligüés contre moi au second tour de scrutin. J'ai remporté la victoire vers quatre heures du matin, avec une majorité de 74 voix », a indiqué un député. Un autre nous a décrit le long déroulement du processus de mise en candidature : « Il y a eu un certain nombre de réunions, et, à la fin, il n'y avait plus que trois candidats. Environ 400 personnes votaient au centre récréatif [local]. Celles qui étaient dans la salle avaient le droit de voter. Le candidat allait être celui qui remporterait le vote. J'ai finalement gagné l'investiture par une voix. Et cette voix a transformé ma vie. »

Malgré la prédominance de propos critiques portant sur le processus de la candidature, notamment son opacité, quelques-uns y ont vu deux aspects positifs. Premièrement, ils l'ont décrit comme une répétition en vue de la véritable élection. Deuxièmement, le processus les a aidés à tester et à peaufiner leurs points de vue. Un

député a parlé du processus comme une occasion pour les candidats de débattre des enjeux, de préciser leur stratégie et d'avoir meilleure confiance dans leur rôle de personnalité publique. « Ça a été un bon exercice en vue des élections générales », selon un député.

Pour quelques autres, la course à l'investiture se déroulant généralement dans un cercle de personnes partageant des points de vue similaires, elle permet aux candidats d'explorer les détails plus subtils des enjeux et des politiques de la collectivité, et d'échanger des idées avec les autres candidats et avec les membres locaux du parti.

Au mieux, le processus de mise en candidature donne aux candidats la chance d'explorer des enjeux importants aux yeux de la collectivité qu'ils espèrent représenter à Ottawa, et d'en débattre.

Au pire, ce processus est la manifestation de tous les clichés possibles de la politique – un jeu obscur, voire cruel, où la manipulation est à l'honneur et qui détourne sans équivoque les citoyens et les candidats du processus politique.

**L**a plupart des parlementaires que nous avons rencontrés sont passés de la vie privée à la vie publique avec une rapidité incroyable et se sont sentis profondément honorés d'avoir l'occasion de servir la population. Peu importe les succès qu'ils avaient remportés dans leurs carrières antérieures, ils étaient maintenant dépêchés à Ottawa pour représenter leurs collectivités et la nation, dans un rôle pour lequel ils étaient très peu préparés et n'avaient pas de mode d'emploi.

Comme l'a remarqué un député : « Soudainement, je me suis dit que j'allais à Ottawa. Ce n'est pas quelque chose que j'avais prévu. C'était simplement un de ces événements qui survient sans crier gare. »

# Conclusion

**A**u Canada, tout le monde peut se présenter en politique. À notre surprise, la majorité des députés que nous avons rencontrés n'ont pas grandi dans des familles de politiciens, et seuls quelques-uns prenaient déjà part depuis longtemps à des activités politiques. La plupart n'étaient pas avocats et n'avaient pas étudié en sciences politiques. Leurs antécédents, leur contexte familial, leur culture, leur niveau d'éducation et leur carrière étaient extraordinairement variés, et ne laissaient pas entrevoir au départ un avenir politique. La plupart ont choisi de travailler une grande partie de leur vie en dehors de la sphère politique. Ils ne formaient pas le petit club d'initiés auquel nous nous attendions.

En fait, ces députés se considéraient comme des « outsiders », sans qu'ils aient nécessairement employé ce terme. Que ce soit pour des raisons associées à l'identité personnelle, à l'expérience, à la région d'origine ou à des opinions politiques particulières, les députés qui ont participé au projet estimaient que leur collectivité n'était pas convenablement représentée au Parlement. Ils ont mesuré le statu quo et conclu qu'il ne convenait pas. Paradoxalement, ce sentiment « d'outsiders » contraste fortement avec le fort attachement des députés à leur collectivité.

Ce qui nous a surpris, en outre, c'est la nature aléatoire apparente des événements qui ont marqué le passage de la vie de citoyen ordinaire à celle de leader politique. Sans égard à l'ambition politique, ils se sont

vus demander – généralement par une connaissance ou un groupe communautaire – de briguer les suffrages. Il s'agit là d'une intéressante caractéristique inhérente au système, qui vise à limiter qu'un représentant d'un parti politique se lance en politique de son seul chef. Cette caractéristique traduit également la capacité de notre système démocratique d'être aussi stimulant, varié et accessible que les citoyens de n'importe quelle collectivité – dans la mesure où ces citoyens connaissent les rouages de ce système. Toute personne peut être appelée à se présenter, et toute personne peut en approcher une autre pour lui demander de le faire.

Toutefois, si le processus par lequel une personne accède à la politique fédérale peut sembler accidentel, le processus par lequel elle obtient l'appui de son

association de circonscription locale peut se révéler opaque, mystérieux et ambigu. La plupart des députés ont exprimé leur frustration à l'égard du processus de mise en candidature. Dû à son manque de transparence, les rouages internes de ce processus sont sujets à la manipulation exercée par les associations de circonscription, la direction du parti et les groupes locaux. Nombre de députés se sont plaints du processus ou ont soulevé des doutes à son égard, ce qui est surprenant étant donné que ces mêmes personnes en ont franchi tous les obstacles avec succès. Lorsque le gagnant d'une course se plaint des règles de la compétition, il serait peut-être sage de les examiner de plus près.

Il est possible de tirer un certain nombre de conclusions à partir du portrait du citoyen accidentel que nous avons brossé. D'une part, il n'est pas nécessaire d'avoir une grande expérience de la politique ou d'avoir baigné dans la politique durant son enfance pour devenir député. Le Canada n'a pas de « classe politique » établie. Il n'est pas nécessaire d'être millionnaire ou d'avoir étudié dans une école particulière. D'autre part, l'arrivée en politique semble plutôt accidentelle et ne pas résulter d'une longue planification ou préparation. Et, si elle résulte effectivement d'une certaine préparation, l'ambition politique passe pour secondaire, un peu comme s'il était inacceptable qu'elle fasse partie du tableau. Peut-être est-il souhaitable dans notre culture politique d'être un « outsider », ou du moins de paraître comme tel.

Nous espérons que le présent rapport servira de base pour des discussions ultérieures et favorisera une meilleure compréhension du leadership politique au Canada. Le projet d'entrevues de départ découle de l'hypothèse que le système est solide et souple, mais uniquement dans la mesure où les citoyens en comprennent les rouages et sont prêts à y participer. Avec le temps, peut-être le projet attirera-t-il l'attention sur les éléments de notre arène publique qui fonctionnent bien, et qu'il contribuera à cerner les améliorations qui doivent

y être apportées. Par exemple, nous espérons susciter des discussions sur la façon de participer aux activités politiques, de devenir un parlementaire et d'améliorer la transparence de certaines étapes du processus, notamment la mise en candidature. Nous espérons également que cette discussion servira de tremplin à nos prochains rapports, qui porteront sur d'autres aspects des entrevues que nous avons réalisées. Leur publication débutera à l'automne 2010.

#### LES PROCHAINES ÉTAPES

Notre prochain rapport traitera de l'arrivée des députés à Ottawa et portera sur la façon dont ces citoyens ont conduit leur nouvelle vie et vivent leur nouveau rôle en qualité de députés. La députation est peut-être l'une des fonctions les plus importantes du pays, mais aucune description de tâches ne la définit officiellement; elle est donc ouverte à une multitude d'interprétations.

Nous publierons une série de rapports qui traiteront de la nature du leadership politique au Canada, d'après les réflexions des députés que nous avons rencontrés. Comment conçoivent-ils leur poste? En tant que parlementaires, à quoi consacrent-ils leur temps, notamment dans les caucus et les comités? Les rapports aborderont également la perception qu'ont ces députés de notre culture politique, et relateront leur expérience de la politique fédérale au sein d'un gouvernement en situation minoritaire. Les rapports exploreront aussi la relation entre les députés et la société civile, soit directement par le biais de leurs interactions avec leurs électeurs, les associations de citoyens et les groupes de pression, soit indirectement par les médias. Finalement, nous verrons aussi comment les députés décrivent leurs victoires et leurs frustrations, et quels sont leurs conseils pour renforcer notre démocratie. ^

---

*Pour en savoir davantage sur ce projet, visitez [www.samaracanada.com](http://www.samaracanada.com).*

---

# Remerciements

Il est impossible de mener à bien un projet d'une telle ampleur sans les efforts, les conseils utiles et les encouragements d'un grand éventail de personnes. Nous sommes particulièrement redevables à l'Association canadienne des ex-parlementaires pour son appui généreux, et, en particulier, à Léo Duguay, Francis LeBlanc, Jack Murta, Susan Simms et feu l'honorable Douglas Frith, pour avoir appuyé ce projet dès ses débuts.

Nous remercions également les 65 anciens députés qui ont généreusement consacré du temps aux entrevues et accepté de nous faire part de leurs expériences et de leurs points de vue. Une liste de ces 65 députés se trouve en annexe. Nous remercions tout autant les députés qui ont également accepté de participer au projet et que nous n'avons pas encore rencontrés. On nous avait laissé sous-entendre que notre projet rencontrerait une certaine réticence; nous sommes ravis que ce n'ait pas été le cas.

Nous sommes également reconnaissants à ceux qui nous ont aidés à organiser et à réaliser les entrevues. Mariève Forest a rencontré les anciens députés du Québec et de certaines régions de l'est de l'Ontario. Reva Seth a rencontré certains des députés du sud de l'Ontario, et Morris Chochla a rencontré ceux du nord de la province. Alison Loat et Michael MacMillan ont rencontré tous les autres. Ruth Ostrower a coordonné le transport et les autres aspects logistiques nécessaires aux déplacements vers tant de collectivités disséminées partout au pays. Chacune de ces personnes a également revu les premières ébauches du présent rapport et formulé des commentaires utiles.

Simon Andrews, Donna Banham, Allison Buchan-Terrell, Andrew Dickson, Émilie Dionne, Suzanne Gallant, Myna Kota, Joseph McPhee, Charles Perrin, Bronwyn Schoner et Nick Van der Graff ont transcrit les enregistrements des entrevues.

Joshua Knelman et Shira Honig ont fourni une aide inestimable en rédigeant et en révisant le texte. Sarah Blanchard, Grant Burns, Suzanne Gallant et Myna Kota ont fourni une aide tout aussi précieuse en analysant les transcriptions des entrevues, en sélectionnant les citations et en révisant le texte. Avec l'aide d'Andreas Krebs, ces derniers ont également apporté plusieurs suggestions visant l'amélioration de ce texte.

Peter McNelly a formé les interviewers pour veiller à l'uniformité des entrevues. Nous sommes également redevables à la professeure Mary Ann McColl de la formation qu'elle nous a donnée sur les méthodes de recherche qualitative, ainsi qu'à Paul Kim d'avoir conçu la présente publication. Nous remercions également Patrick Johnston de nous avoir suggéré d'obtenir l'avis d'ex-parlementaires en premier lieu.

Un certain nombre de personnes ont revu les ébauches précédentes du présent rapport et formulé des suggestions importantes en vue de les améliorer, notamment Elly Alboim, Yaroslav Baran, la professeure Sylvia Bashevkin, le professeur William Cross, le professeur David Docherty, Léo Duguay, Chaviva Hošek, le professeur Luc Juillet, Francis LeBlanc, le professeur Peter Loewen, le professeur Jonathan Malloy, Velma McColl, le professeur Matthew Mendelsohn, Jack Murta, Geoff Norquay, Susan Simms, Sinead Tuite et William Young. Chacune de ces personnes nous a donné d'excellents conseils pour lesquels nous sommes extrêmement reconnaissants. Toute erreur serait, bien sûr, de notre part.

Le comité consultatif de Samara a également formulé des suggestions utiles dès le début du projet. Nous remercions Sujit Choudhry, Heather Conway, Scott Gilmore, Robert Prichard et Perry Spitznagel.

— Alison Loat et Michael MacMillan

# Députés participants

Nous tenons à remercier les députés suivants pour leur participation:

L'honorable Peter Adams	Guy Côté	L'honorable Paul Macklin
L'honorable Reginald Alcock	L'honorable Roy Cullen	Le très honorable Paul Martin
Omar Alghabra	Odina Desrochers	Bill Matthews
L'honorable David Anderson	L'honorable Paul DeVillers	Alexa McDonough
L'honorable Jean Augustine	L'honorable Claude Drouin	L'honorable Anne McLellan
L'honorable Eleni Bakopanos	L'honorable John Efford	Gary Merasty
L'honorable Susan Barnes	Ken Epp	L'honorable Andrew Mitchell
Colleen Beaumier	Brian Fitzpatrick	Pat O'Brien
Catherine Bell	Paul Forseth	L'honorable Denis Paradis
Stéphane Bergeron	Sébastien Gagnon	L'honorable Pierre Pettigrew
L'honorable Révérend William Blaikie	L'honorable Roger Gallaway	Russ Powers
Alain Boire	L'honorable John Godfrey	Penny Priddy
Ken Boshcoff	James Gouk	Werner Schmidt
L'honorable Don Boudria	L'honorable Bill Graham	L'honorable Andy Scott
L'honorable Claudette Bradshaw	Raymond Gravel	L'honorable Carol Skelton
L'honorable Edward Broadbent	Art Hanger	L'honorable Monte Solberg
Bonnie Brown	Jeremy Harrison	L'honorable Andrew Telegdi
L'honorable Sarmite Bulte	Luc Harvey	Myron Thompson
Marlene Catterall	L'honorable Loyola Hearn	L'honorable Paddy Torsney
Roger Clavet	L'honorable Charles Hubbard	Randy White
L'honorable Joseph Comuzzi	Dale Johnston	Blair Wilson
	L'honorable Walt Lastewka	
	Marcel Lussier	

# Méthodologie

**S**amara a communiqué avec les députés qui ont quitté leurs fonctions publiques pendant ou après la 38e et la 39e législature, ce qui correspond aux années 2004 à 2008. Nous avons choisi de parler à d'anciens plutôt qu'actuels députés parce que, à notre avis, des députés en activité auraient été trop contraints par les exigences de leur charge et auraient manqué du recul nécessaire pour porter un regard réfléchi sur leur vie publique.

Nous avons choisi de nous concentrer sur les députés ayant quitté leurs fonctions pendant ou après la 38e et la 39e législature pour plusieurs raisons. Premièrement, ces députés possèdent une expérience plus récente des réalités actuelles de la vie parlementaire, qui s'exprime notamment par la présence de deux partis politiques relativement nouveaux, soit le Bloc québécois et le Parti conservateur du Canada. Deuxièmement, nous avons assisté à un changement de gouvernement à cette époque qui a permis à de nombreux députés de participer à la vie législative de différentes façons. Troisièmement, les deux législatures ont été marquées par un gouvernement minoritaire. De nombreux observateurs estiment que le Canada sera dirigé par des gouvernements minoritaires beaucoup plus fréquemment dans les années à venir, et nous étions d'avis que l'expérience concrète de ces députés nous permettrait d'obtenir des observations intéressantes.

Des 139 anciens députés vivants de ce groupe, nous en avons rencontré 65. Ils viennent de tous les principaux partis politiques nationaux et de toutes les

régions du pays. L'Association canadienne des ex-parlementaires (ACEP) a collaboré avec nous au projet, et a envoyé en notre nom la lettre initiale d'introduction et d'invitation aux anciens députés.

Samara a également consulté amplement d'autres groupes d'experts importants lors de l'élaboration du projet, notamment des universitaires de plusieurs universités canadiennes. Notre rapport ne se veut pas un travail de recherche universitaire; toutefois, nous avons obtenu les commentaires des membres de l'Université de la Colombie-Britannique, de l'Université Wilfrid Laurier, de l'Université de Toronto, de l'Université Queen's, de l'Université Carleton, de l'Université d'Ottawa et de l'Université Memorial au sujet du processus d'entrevue, pour nous assurer qu'il reposait sur la littérature existante. Plusieurs d'entre eux ont revu les premières ébauches de nos constatations. Samara a aussi consulté des journalistes politiques, des parlementaires en activité et des ex-parlementaires ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires.

### LE STYLE D'ENTREVUE

Nous avons organisé les questions d'entrevue d'après une méthodologie d'entrevue semi-structurée. Nous avons créé un questionnaire-guide pour garantir l'uniformité du processus; toutefois, les questions de suivi variaient selon les réponses obtenues. À notre avis, cette méthode allait nous permettre de mieux saisir les nuances du vécu des députés. Nous avons donné à l'avance à tous les députés un aperçu des objectifs de l'entrevue et de son processus.

À l'exception de deux d'entre elles, toutes les entrevues se sont déroulées en personne, souvent au domicile ou au bureau de l'ancien député, dans la langue officielle de son choix. Les entrevues ont duré environ deux heures.

### QUESTIONS POSÉES

Les questions que nous avons posées aux députés abordaient quatre grands sujets :

- Les motivations et les trajectoires qui les ont conduits à la politique;
- La nature de leur travail, notamment la vision de leur rôle, leur emploi du temps, leurs succès et leurs frustrations;
- Leurs liens avec la société civile, directement ou par l'entremise des médias;
- Leurs conseils et leurs recommandations pour l'avenir.

### RÉPONSES PUBLIQUES

Les députés ont signé une formule d'autorisation et ont répondu ouvertement aux questions. Par courtoisie, nous leur avons donné la liberté de s'abstenir de répondre à quelque question que ce soit, s'ils désiraient, et de faire biffer de la transcription tout passage qu'ils ne voudraient pas rendre public, ce que nous avons fait en quelques occasions.

### ENREGISTREMENTS ET TRANSCRIPTIONS

Les entrevues ont été enregistrées avec une qualité audio de niveau mp3. Tous les enregistrements ont ensuite été transcrits. Notre objectif premier étant d'avoir une conversation ouverte et franche avec chaque député, nous n'avons pas filmé les entrevues. Nous craignons que l'installation d'un équipement permettant de faire un enregistrement vidéo de qualité soit source de distraction ou n'invite le député à faire une entrevue spectacle plutôt que d'avoir avec nous la conversation franche et spontanée que nous souhaitons.

### ANALYSE DES ENTREVUES

Toutes les entrevues ont été codifiées et analysées grâce à un logiciel de recherche qualitative réputé.

### SENSIBILISATION DU PUBLIC

Nous sommes déterminés à faire en sorte que les résultats de nos travaux soient largement diffusés afin de faire mieux comprendre au public le rôle du leadership politique et du Parlement au Canada.

Samara a obtenu des députés l'autorisation de déposer les entrevues aux Archives nationales une fois le projet terminé, et nous nous engageons à le faire. Ce projet de recherche est l'un des plus importants qui aient porté sur des parlementaires canadiens, et nous voulons que sa valeur éducative soit préservée pour les prochaines générations. ^